

Les services
éducatifs
complémentaires :
essentiels à la réussite

**Quelques
réalisations**

Québec 

PRÉSENTATION

Le présent document d'accompagnement du cadre de référence des services complémentaires décrit quelques projets issus du réseau scolaire et qui illustrent certaines des orientations retenues par le ministère de l'Éducation.

L'idée n'est pas ici de présenter des modèles à reproduire, loin s'en faut, mais plutôt de fournir quelques exemples démontrant la pertinence du travail en partenariat et, par le fait même de promouvoir l'établissement d'une véritable communauté éducative autour des élèves. Pour y arriver, il ne faut pas craindre d'être créatif.

QUELQUES RÉALISATIONS

Entre-hommes	4
Carrefour des enfants de Saint-Malo	6
Comité de concertation formé de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries, des CLSC Orléans et La Source et de la Direction de la protection de la jeunesse	8
Focus — La Maison de jeunes Kekpart.....	10
Expérience d’entraide au Guatemala	12
Club des Cinq	14
Centre d’aide à l’apprentissage	16
Fluppy	18
Réseau Lachine — Île de Montréal.....	20
Programme d’éducation au travail pour une école orientante, de la polyvalente de Disraëli	22
Animation du livre en classe	24
Projet Harbour	26
Modèle d’entente de services éducatifs à l’intention des élèves présentant des troubles sévères du langage	28

Le contexte

Les statistiques provinciales portant sur l'abandon scolaire au Québec font ressortir une probabilité de décrochage plus grande chez les garçons. À cette réalité s'ajoute le taux élevé de suicides au Québec, et ici encore les garçons se distinguent. Enfin, une présence accrue des pères dans l'éducation de leur enfant apparaît nécessaire dans la société québécoise d'aujourd'hui. La polyvalente Veilleux et le CLSC Beauce-Centre ont conçu, au cours des dernières années, un projet à l'intention des garçons et de leur père. Ce projet a pour objet d'aider les jeunes à faire le point sur leurs valeurs et leurs croyances en rapport avec ce qu'ils veulent devenir. C'est l'occasion pour eux de vivre une expérience exceptionnelle avec leur père ou un autre adulte important à leurs yeux. Il s'agit d'une relation d'accompagnement dans le cadre de laquelle le père peut quitter son rôle d'autorité et se rapprocher de son fils par des activités de plein air, dans la joie et par le jeu.

Les objectifs

- Favoriser, dans le milieu de vie naturel du jeune, l'épanouissement d'une relation avec un adulte masculin qui compte pour lui, tout particulièrement son père.
- Amener le jeune garçon et son père à prendre conscience des principales valeurs et croyances qu'ils entretiennent sur ce que signifie « être un vrai gars ».
- Présenter au jeune garçon et à son père un modèle positif d'affirmation et d'estime de soi en tant qu'homme, dans différentes situations.
- Développer les habiletés personnelles et sociales qui sont déficitaires en matière d'affirmation de soi.
- Soutenir les compétences parentales du père, notamment en ce qui a trait à la capacité de s'engager dans une relation d'accompagnement avec son fils.
- Favoriser dans la communauté l'éveil d'une conscience à la problématique des garçons et encourager la participation des pères à leur éducation.

Le projet

Dans la démarche du plan d'intervention concernant un jeune en difficulté à l'école, les personnes-ressources de l'école invitent le père à participer avec son fils, une fois par mois, le soir, à l'école, à des activités de loisirs et d'échange d'idées, « entre hommes ». À cette activité mensuelle s'ajoute une session intensive de 24 heures en forêt, où père et fils pourront partager des activités de loisirs et d'aventure, consolider leur relation et discuter en groupe sur l'affirmation de soi et les modèles masculins. La session intensive en forêt est précédée d'une rencontre avec le groupe des pères et d'une rencontre avec le groupe des adolescents pour les préparer à cette expérience.

Des retrouvailles sont offertes aux pères et aux fils qui ont participé à l'activité en forêt. C'est l'occasion de faire un retour sur cette session intensive et d'évaluer les résultats obtenus pour l'ensemble du projet.

Enfin, une personne-ressource accompagnera le père et le fils, sur une base individuelle, au cours des mois qui suivront le projet, pour consolider leur relation et les aider à faire face aux moments de crise qui pourront survenir.

La collaboration

Ont contribué à ce projet un organisateur communautaire et deux intervenants sociaux du CLSC Beauce-Centre, un directeur d'école, un animateur de pastorale, un éducateur spécialisé et un psychologue de la polyvalente Veilleux.

Une subvention du Programme d'aide à l'action concertée (PAAC), de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Chaudière-Appalaches, et le Fonds d'innovation pédagogique de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin ont contribué à la réalisation de ce projet.

Il a été retenu à l'automne 2000 par l'Université de Montréal comme l'un des meilleurs projets, à l'échelle canadienne, favorisant la participation des pères à l'éducation des garçons et il commence à être implanté dans d'autres milieux.

Carrefour des enfants de Saint-Malo

Le contexte

La paroisse Sainte-Angèle-de-Saint-Malo est située dans le quartier Saint-Sauveur, le deuxième de la ville de Québec du point de vue de la pauvreté. L'école primaire Saint-Malo se situe à la quatrième place parmi les 52 écoles primaires de la Commission scolaire de la Capitale, en ce qui a trait à l'indice de défavorisation.

Le projet est né de la volonté de différents partenaires, dont l'école, la paroisse, le CLSC et des organismes communautaires, de contrer la pauvreté socioaffective des enfants de ce quartier et de favoriser leur réussite.

Déjà l'école distribuait des collations et des vêtements mais, de concert avec ses partenaires, elle voulait aller plus loin et offrir aux enfants du primaire un lieu où ils trouveraient des personnes qui prendraient le temps de les accueillir, de leur parler, de vivre avec eux des moments privilégiés.

Le Carrefour des enfants de Saint-Malo a été concrétisé selon la formule d'un organisme à but non lucratif, qui ouvre ses portes après les heures de classe.

Les objectifs

- Contrer la pauvreté socioaffective des jeunes âgés de 5 à 12 ans.
- Ouvrir aux enfants un lieu d'accueil, d'écoute et d'appartenance communautaire.
- Favoriser le développement harmonieux de la personnalité des enfants dans toutes ses dimensions.
- Conscientiser et aider les parents dans leur rôle de premiers responsables de l'éducation de leur enfant.

Carrefour des enfants de Saint-Malo

Les activités

Les activités du carrefour sont réparties en **quatre volets**. *Le volet éducatif* se résume à de l'aide aux devoirs, accordée quatre fois par semaine, en complément des deux plages horaires proposées par l'école Saint-Malo; des activités d'informatique viennent parfaire ce volet. *Le volet culturel* offre notamment des activités sur les contes et légendes, du théâtre de marionnettes, des spectacles. Les enfants peuvent aussi participer à des activités regroupées sous *le volet social* (jeux de société, jeux coopératifs, activités de plein air, etc.) ou sous *le volet artistique* (arts plastiques, musique, danse, etc.).

Des activités seront organisées pour les parents à l'avenir; ce sera pour eux l'occasion de communiquer et d'interagir avec d'autres parents, des bénévoles et des professionnels, sur différents sujets, afin de mieux cerner certains besoins de leur enfant et de mieux y répondre.

La collaboration

Ce projet a été réalisé grâce à la participation de la direction de l'école Saint-Malo, de l'animatrice de pastorale, de gens de la paroisse et de parents. Les enseignants font connaître l'existence du lieu à l'ensemble des élèves et encouragent la participation de ceux qui sont susceptibles de profiter des services. Parmi les bénévoles, des enseignantes à la retraite apportent de l'aide pour faire les devoirs.

Présentement, l'école fournit des services techniques (par exemple des photocopies, des achats regroupés). Le projet en est à ses débuts, mais d'autres échanges de services sont envisagés. Le financement provient d'organismes publics, des gouvernements, de communautés religieuses, de fondations, de commerçants et de résidents du quartier.



***Comité de concertation formé de la
commission scolaire des Premières-Seigneuries,
des CLSC Orléans et La Source
et de la Direction de la
protection de la jeunesse***

Le contexte

Les administrateurs de la commission scolaire et ceux du réseau des CLSC et de la Direction de la protection de la jeunesse ont convenu de la nécessité d'allier l'expertise et les compétences de leur milieu, au profit d'effectifs communs. Le comité de concertation s'inscrit donc parmi la gamme des moyens privilégiés par les partenaires de l'intervention auprès des jeunes en difficulté de leur territoire.

Les jeunes dirigés vers le comité de concertation viennent du primaire ou du secondaire.

Ils présentent des problèmes graves de comportement ou d'attitude pouvant mener à l'expulsion ou ils sont susceptibles de faire l'objet d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse pour troubles sérieux du comportement, associés ou non à de l'absentéisme.

Le comité de concertation constitue une mesure extrême, utilisée lorsque l'élève n'arrive pas à s'engager activement en dépit des mesures d'aide et des services qui lui sont offerts à l'école.

Les objectifs

- Mettre en commun de l'expertise et des compétences complémentaires en vue de répondre plus efficacement aux besoins particuliers des jeunes et des parents vivant des situations difficiles.
- Rendre accessibles rapidement, à ces jeunes et à leurs parents, des services scolaires et sociaux complémentaires.
- Éviter l'expulsion de l'élève ou, le cas échéant, réunir autour de lui des conditions favorables à sa réintégration dans une autre école.

***Comité de concertation formé de la
commission scolaire des Premières-Seigneuries,
des CLSC Orléans et La Source
et de la Direction de la
protection de la jeunesse***

Le mandat

- Procéder à l'analyse des situations problématiques qui ont fait l'objet d'interventions précises et formelles de l'école, pour lesquelles une demande au CLSC a été faite, et qui ne se résorbent pas malgré tout l'investissement normalement consenti par l'école et le CLSC, s'il y a lieu.
- Faire des recommandations susceptibles d'orienter les actions concertées des intervenants scolaires et sociaux et être solidaire de la direction d'école.
- Rendre accessibles des services complémentaires du réseau social permettant une réponse concertée aux problèmes pour le moins difficiles vécus par certains élèves et leurs parents.
- Définir des mécanismes d'information et de suivi auprès des jeunes et de leurs parents.

La collaboration

Le comité de concertation est composé d'un représentant des services éducatifs de la commission scolaire, d'un représentant du ou des CLSC du territoire, d'un représentant de la Direction de la protection de la jeunesse, de la direction de l'école, des parents et de l'élève. Ce dernier assiste à la rencontre à moins d'indication contraire. La présence des parents s'avère un atout majeur dans la solution des problèmes rencontrés; c'est pourquoi ils participent à la rencontre. Les tâches assumées par chaque partenaire sont clairement définies et consignées par écrit. Les partenaires procèdent à une évaluation régulière portant à la fois sur la démarche et sur les retombées positives pour les élèves visés.

la Maison de jeunes Kekpart

Le contexte

La Maison de jeunes Kekpart, située à Longueuil en Montérégie, a élaboré un projet qui a pour objet principal de réduire le taxage à l'école et dans la rue. En collaboration avec ses partenaires, elle a mis ce projet sur pied en 1999. Le projet s'adresse à l'ensemble des jeunes, dont les jeunes à risque sur le plan de la violence et les jeunes à risque sur le plan de la victimologie.

Les objectifs

- Déterminer avec les jeunes les endroits où ils se sentent le plus ou le moins en sécurité lors de leurs déplacements, repérer les lieux où se commettent le plus fréquemment les actes de taxage et décrire la nature de ces actes.
- Constituer des « focus groups » avec les jeunes et les adultes, afin de trouver les mesures susceptibles de réduire le risque d'agression dans certains de ces micro-environnements.
- Proposer aux instances concernées des solutions intégrées qui rendront certains micro-environnements plus sécuritaires.
- Implanter un programme de travaux communautaires permettant à des jeunes taxeurs de se réhabiliter vis-à-vis de leurs victimes et de la communauté en général.
- Faire participer les jeunes victimes à une étude servant à déterminer les endroits à risque dans leur environnement, tout en leur proposant un soutien personnalisé.

Les activités

Les activités sont conçues comme des solutions possibles au problème grandissant du taxage :

- Participation des jeunes à une étude servant à déterminer les endroits à risque dans leur environnement et à trouver des solutions visant à diminuer le risque qu'ils deviennent victimes de taxeurs.
- Présentation par les jeunes de leurs principales observations et solutions aux comités de parents, aux directions d'école, à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, à l'Association des chauffeurs de taxis, à l'Association des gens d'affaires, aux élus et aux administrateurs municipaux.
- Ateliers ou conférences dans les écoles, pour les jeunes et pour les parents.
- Soutien des jeunes victimes de taxage : à l'aide d'un jeu éducatif, renforcer les habiletés de détection de situations à risque.
- Soutien des jeunes placés au cœur d'une situation de taxage : analyse du problème, recherche de solutions, aide aux jeunes dans leur démarche de résolution de problème et accompagnement.

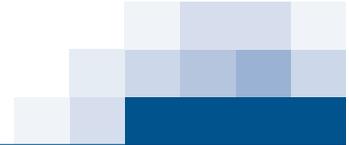
La première étape du projet Focus a consisté en une vaste enquête auprès d'élèves de sixième année de dix écoles et auprès d'élèves de toutes les années du secondaire de trois écoles de la ville de Longueuil. Cette enquête est un premier pas vers un modèle d'intervention intégrée de prévention du taxage et elle est centrée sur le repérage non pas des taxeurs, mais des lieux de taxage. En collaborant à cette phase d'analyse, les écoles obtiennent en retour un portrait des espaces les plus propices au taxage. Cette analyse diagnostique permettra à la Maison de jeunes Kekpart et à ses partenaires d'élaborer :

- des programmes de promotion de la non-violence à l'école et dans le milieu environnant;
- des programmes de soutien des jeunes victimes de taxage;
- des programmes d'encadrement des taxeurs potentiels ou réels.

La collaboration

Les partenaires dans ce projet sont la Maison de jeunes Kekpart, des écoles de la Commission scolaire Marie-Victorin, deux CLSC, les centres jeunesse de la Montérégie et la municipalité.

Le soutien financier a été accordé par plusieurs ministères provinciaux et fédéraux et par le secteur privé (fondation ou compagnie).



Expérience d'entraide au Guatemala

Le contexte

Des élèves collaborent à la construction d'un centre communautaire au Guatemala. Ce projet a été amorcé en 1995 par l'animateur de pastorale de l'école secondaire La Découverte. Depuis, une vingtaine d'élèves de 4^e et 5^e secondaire des écoles Les Seigneuries et La Découverte de la Commission scolaire de la Riveraine vivent une expérience d'engagement communautaire et de coopération internationale, tous les deux ans.

Depuis 1997, une équipe formée de deux animateurs de pastorale et d'un surveillant ou d'un enseignant de chacune des écoles est responsable de cette activité.

Les objectifs

- Faire vivre aux élèves une expérience de partage, d'entraide et de respect de l'autre.
- Développer l'esprit d'équipe.
- Conscientiser les élèves à la pauvreté.
- Permettre aux élèves de découvrir une culture différente, de connaître l'histoire du pays visité et de se familiariser avec la langue espagnole.
- Exploiter au maximum les ressources et les talents de chacun.
- Amener les élèves à faire la promotion de la paix et de la solidarité internationale par des actions concrètes.
- Permettre aux élèves de communiquer leurs découvertes à leur retour dans leur milieu.

Expérience d'entraide au Guatemala

Le projet

Le projet dure seize mois, de février de l'an 1 à juin de l'an 2. En février de la première année, les élèves de 3^e et 4^e secondaire sont informés du projet. De février à mai, les élèves intéressés participent à différentes activités de sélection. Les candidats potentiels doivent aussi s'inscrire à un cours de langue espagnole qui leur est reconnu en tant que cours à option. De juin de l'an 1 à février de l'an 2, les élèves sélectionnés tiennent :

- des activités d'information sur l'histoire et la culture du pays visité;
- des activités de sensibilisation à la philosophie de l'organisme du pays visité qui s'occupe de la construction du centre communautaire;
- des activités de préparation au voyage et à la vie en groupe;
- des activités de financement, afin de recueillir les sommes d'argent nécessaires pour payer une partie des frais du voyage et les matériaux de construction.

Ces activités ont lieu en classe, en soirée, pendant la fin de semaine, à la pause du midi ou durant les journées pédagogiques. Le voyage de deux semaines se déroule en mars de l'an 2, lors de la semaine de relâche. De mars à juin, les élèves visitent les organismes et la population afin de communiquer leurs découvertes et leurs expériences.

La collaboration

Ce projet est réalisé grâce à la participation des deux directions d'école (locaux, photocopies, budget pour suppléance, etc.), des membres du personnel de ces deux écoles (bénévolat lors de certaines activités de financement ou de préparation au voyage), des parents des élèves, des associations et des organismes laïques et religieux du milieu, des communautés chrétiennes, des entreprises privées (aide pour organiser des collectes de fonds, dons, accueil au retour) et du personnel infirmier des CLSC (information et vaccination).

Le contexte

La polyvalente Horizon-Blanc fait partie de la Commission scolaire du Fer (secteur Fermont). Elle dessert une population de quelque 220 élèves. La plupart des personnes-ressources des services complémentaires (4 sur 5) travaillent à temps partiel et elles vivent un certain isolement. Elles ressentent le besoin de se regrouper pour être plus efficaces dans leurs interventions auprès des jeunes et d'unir leurs forces dans de beaux projets d'envergure.

Au début de 1997-1998, l'infirmière scolaire a pris l'initiative de réunir ses collègues, en vue de faire une planification annuelle concertée des interventions psychosociales dans l'école. Cette planification s'est articulée autour de journées et semaines thématiques que chacune a eu mandat d'organiser, telles la Semaine de la prévention des toxicomanies, la Semaine de prévention du suicide, la Semaine de la santé mentale, la Journée mondiale du SIDA. Le Club des Cinq est né de cette rencontre.

Les objectifs

- Planifier les journées et les semaines thématiques et déterminer les tâches de chacune quant à leur organisation.
- Partager les idées et briser l'isolement.
- Réfléchir et discuter sur les pratiques et les problèmes du quotidien.
- Faire appel à l'expertise de chacune et faciliter la collaboration entre collègues.

Le projet

Le Club des Cinq est formé de deux employées du réseau de la santé et des services sociaux : l'infirmière du centre de santé et l'agente de relations humaines qui travaille au centre Le CANAL (centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes faisant partie du Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord) et de trois employées de la Commission scolaire du Fer : l'animatrice de pastorale, la psychologue scolaire et l'intervenante responsable de l'orientation scolaire et professionnelle qui s'occupe aussi de la prévention en toxicomanie. Elles se rencontrent cinq ou six fois par année.

Des membres du groupe siègent également aux différentes tables de concertation établies à Fermont, comme la Table de concertation jeunesse ou la Table de concertation en toxicomanie. Les liens ainsi créés contribuent à l'enrichissement mutuel des membres du Club et des partenaires à ces tables et à l'harmonisation des interventions.

Le Club des Cinq a pris l'initiative de la formation, à l'école secondaire, d'un comité de travail sur la postvention, en cas de suicide ou de toute autre catastrophe à survenir dans le milieu fermontois.

Le Club des Cinq est dynamique. Le milieu est petit et isolé, ce qui facilite les rencontres et les échanges d'idées entre les membres. Cependant, il doit faire face à certaines difficultés, comme la faible participation des jeunes aux activités proposées et leur réticence à s'engager dans des rencontres de groupe (par exemple un groupe d'entraide pour jeunes dont les parents sont séparés). L'étroitesse du milieu fait craindre aux jeunes un manque de confidentialité de la part de leurs pairs.

Le contexte

À l'école Christ-Roi, située dans un secteur défavorisé de Longueuil et appartenant à la Commission scolaire Marie-Victorin, deux étudiantes au baccalauréat en adaptation scolaire, l'orthopédagogue de l'école et une conseillère pédagogique ont planifié la mise en place d'un centre d'aide à l'apprentissage où la collaboration de l'ensemble des intervenants de la communauté éducative est sollicitée. L'orthopédagogue a été particulièrement engagée dans la planification du projet.

Ce projet est né à la suite de quelques constats, telle la nécessité de donner plus de services en orthopédagogie, de partager les expertises, d'offrir de l'aide adaptée aux besoins des élèves et un lieu de discussion et de ressourcement pour les enseignants, les personnes-ressources de l'école et les parents.

Les orientations

La première année du projet a été consacrée à mettre au point des orientations à donner au centre, à définir les objectifs et à consulter le personnel de l'école et quelques membres de la communauté éducative. Un bon moment a aussi été consacré à l'organisation de plans de rééducation individualisée pouvant être appliqués en partie au centre, puis en classe et à la maison.

Les orientations retenues avant la mise en place du centre étaient les suivantes :

- Favoriser une organisation conforme au nouveau Programme de formation de l'école québécoise.
- Offrir de l'aide aux élèves en difficulté intégrés à une classe ordinaire.
- Prévoir du matériel pédagogique et un aménagement physique dont l'utilisation permet à l'élève d'être actif et de développer ses compétences le plus possible.

Centre d'aide à l'apprentissage

Les objectifs

De ces orientations découlent des objectifs tels que :

- Créer un environnement favorable aux apprentissages.
- Agir rapidement pour surmonter les difficultés.
- Organiser des services adaptés aux besoins des élèves.

De plus, le centre offre la possibilité d'aider les personnes-ressources à se familiariser avec les grands principes de la réforme.

Les étapes

Après la mise au point des orientations et des objectifs du projet, celui-ci a été présenté au personnel de l'école et au conseil d'établissement. Des crédits budgétaires provenant des sommes allouées pour la réussite scolaire et l'application du nouveau programme de formation ont été accordés par l'école et par la commission scolaire.

En 2000-2001, l'achat de documents pédagogiques et la répartition de matériel didactique entre les classes de l'école ont permis d'organiser des espaces adaptés aux groupes de l'éducation préscolaire et des trois cycles du primaire.

Une réflexion a aussi été menée sur le rôle de l'orthopédagogue dans le contexte de la réforme et de ses interventions indirectes auprès des élèves, des enseignants, de la direction et des parents. Divers plans de rééducation ont aussi été testés.

Pour la tenue des activités, trois voies ont été privilégiées : la découverte, l'expression et l'imaginaire. Les prochaines étapes consisteront donc à structurer les moyens d'action, conformément à ces trois voies, et à les expérimenter auprès de tous les intervenants de la communauté éducative, tout en visant l'atteinte des objectifs du projet.

Le contexte

L'école Hébert de la Commission scolaire de Laval a mis en œuvre le programme de Fluppy en 1996. Ce projet est né à la suite de la constatation que les enfants de l'éducation préscolaire étaient de plus en plus agressifs et violents et que c'était en majorité des garçons qui adoptaient ces comportements.

Le programme de Fluppy a été élaboré par le Centre de Psycho-Éducation du Québec et expérimenté dans près de 350 écoles depuis 1984. Ce programme comprend un volet « Enfant », un volet « Famille » et un volet « Enseignant ».

Les objectifs

- Développer les habiletés sociales des enfants de l'éducation préscolaire.
- Aider les parents d'enfants reconnus à risque.
- Soutenir le personnel enseignant qui accueille ces enfants en difficulté dans leur classe.

Les activités

Volet « Enfant »

Ce volet vise à améliorer les habiletés de socialisation, de maîtrise de soi et de résolution de problème de tous les enfants de l'éducation préscolaire, en particulier de ceux qui sont reconnus comme susceptibles de développer des problèmes de comportement.

À l'école Hébert, une Fête de la santé est organisée en mai de chaque année par le personnel de l'établissement d'enseignement et celui du CLSC des Mille-Îles. Les futurs enfants de l'éducation préscolaire et leurs parents sont invités à venir rencontrer la direction de l'école, les enseignants, l'infirmière de l'école, l'hygiéniste dentaire et la psychoéducatrice du CLSC. Cette première activité permet aux personnes-ressources sur place d'observer dans différents contextes le comportement de ces enfants.

Au début de l'année scolaire, les enseignantes observent leurs élèves pendant six semaines environ, puis indiquent à la direction les noms de ceux qui ont des difficultés de comportement.

Une fiche d'observation préparée par la psychoéducatrice du CLSC des Mille-Îles est ensuite remplie par les enseignantes, pour chacun. Une période d'observation en classe faite par la psychoéducatrice permet à cette dernière de sélectionner les enfants pouvant profiter du programme de Fluppy et d'orienter les autres vers d'autres professionnels ou services.

Les enfants d'une classe sont divisés en deux groupes où les enfants à risque côtoient des enfants manifestant des habiletés sociales positives. L'enseignante et la psychoéducatrice animent chaque groupe à tour de rôle. À l'aide d'une marionnette représentant un chien nommé Fluppy, elles racontent des épisodes de la vie de ce dernier et animent par la suite des ateliers où les enfants apprennent des façons d'être bien avec les autres et de se faire des amis. Tous les enfants de la classe bénéficient de ce volet.

Les activités (suite)

Volet « Famille »

Les parents des enfants considérés comme susceptibles d'éprouver des problèmes d'adaptation sont invités à participer à ce volet. S'ils acceptent, la psychoéducatrice du CLSC se rend dans la famille, une fois par mois environ, pour discuter avec eux des difficultés que vivent leurs enfants et des moyens de les surmonter.

Ces rencontres visent l'établissement de meilleures relations entre les parents et les enfants et contribuent à élargir le réseau social des parents. L'intervenante crée un lien plus étroit entre la famille et l'école, favorisant ainsi une action concertée.

Volet « Enseignant »

Ce volet fournit aux enseignantes la formation et le soutien nécessaires à la gestion de leur classe et au déploiement de stratégies destinées aux enfants en difficulté. La coanimation des ateliers, les échanges de vues avec la psychoéducatrice après les ateliers et les trois rencontres prévues dans l'année leur permettent d'adapter leurs interventions aux besoins des enfants à risque et d'assurer le réinvestissement des apprentissages faits par ces derniers lors des ateliers.

Ce soutien est assuré par la psychoéducatrice du CLSC ou par le personnel des services complémentaires de l'école, selon la nature des difficultés éprouvées par les enfants. La direction de l'école suit de près le déroulement du programme, tout au long de l'année. Dans certains cas, des enseignantes de l'an 1 du premier cycle ont poursuivi le travail amorcé par leurs collègues de l'éducation préscolaire. Elles étaient alors soutenues dans leur démarche par les enseignantes de l'éducation préscolaire et la psychoéducatrice.

Le contexte

Projet-pilote de concertation entre les partenaires d'un réseau

Développement d'un modèle de services en santé mentale (2000-2001)

Il est reconnu que les problèmes d'ordre psychosocial et de santé physique ou mentale se trouvent fréquemment à la base des nombreuses difficultés d'ordre scolaire, social ou affectif en milieu défavorisé. Les plus récentes données du ministère de l'Éducation confirment ces constatations en comparant le faible taux de réussite scolaire des jeunes d'un secteur défavorisé, comme le secteur Lachine sur l'île de Montréal, à celui de l'ensemble des jeunes de la province de Québec.

Ces données ont mis en évidence la nécessité de mettre en œuvre de nouveaux types de services pour tenter de mieux répondre aux besoins de ces populations. Un projet-pilote a été mis sur pied en septembre 2000, dans ce secteur, à l'initiative et sous la coordination de deux directions d'école de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

Les objectifs

- Adopter une approche plus globale et concertée en matière de services et d'interventions auprès des jeunes en difficulté d'ordre social ou affectif.
- Favoriser la collaboration concertée des parents et des organismes du milieu.
- Améliorer le taux de réussite scolaire des élèves du secteur.

Le projet

Deux types de projets ont été mis sur pied et menés avec beaucoup de dynamisme et d'efficacité par les intervenants, tout au long de l'année 2000-2001.

Un premier projet a permis la tenue de plusieurs activités communautaires, par l'école et dans l'école, offertes aux familles des élèves du réseau, afin de développer un sentiment d'appartenance à l'école chez ces parents et de favoriser graduellement leur participation positive à la vie de l'école.

Un second projet a permis l'amorce d'un travail en réseau de services concertés pour les élèves vivant des difficultés de santé mentale, que l'origine des difficultés soit sociale ou affective. Un sous-comité en santé mentale s'est occupé de coordonner les travaux.

Le projet (suite)

Voici quelques exemples du travail accompli en partenariat en 2000-2001 :

- Une ligne d'accès rapide à des consultations téléphoniques pour les psychologues scolaires du réseau, auprès de deux pédopsychiatres de l'Hôpital Sainte-Justine, hôpital desservant ce secteur.
- L'invitation faite à l'un de ces deux pédopsychiatres, à titre de conférencier, dans le cadre d'une demi-journée de sensibilisation aux problèmes de santé mentale en milieu scolaire offerte aux intervenants des quatre écoles primaires du réseau.
- Une présence marquée du comité en santé mentale dans le projet Jeunesse Montréalaise du CLSC du Vieux La Chine, afin de greffer les efforts déjà entrepris par ce comité sur ceux de la Régie régionale dans des travaux plus larges.
- La mise sur pied éventuelle, en 2001-2002, d'une clinique pour les élèves TDAH (trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité) dans les locaux du CLSC du Vieux La Chine.
- Un questionnaire sur les besoins des parents, conçu en collaboration avec le Programme de soutien à l'école montréalaise, a été distribué aux parents, et les réponses feront l'objet d'une analyse par un groupe de chercheurs.

En 2001-2002, la phase 2 du projet poursuivra le développement d'activités favorisant la réussite scolaire des enfants par la participation des parents et des organismes du milieu. Cette phase permettra aussi de consolider le réseau en santé mentale. Ce réseau pourra alors mieux préparer les intervenants du milieu scolaire à faire leur travail de première ligne et à œuvrer étroitement avec les partenaires qui peuvent soutenir leurs efforts auprès des familles et des élèves en détresse sur le plan social ou psychologique.

La collaboration

Les quatre écoles primaires, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, le service régional de soutien en psychopathologie, le CLSC du Vieux La Chine, les centres jeunesse, les organismes communautaires et des parents, tous touchés par le même défi à relever, mais l'abordant sous différents angles, se sont regroupés pour entreprendre une démarche systémique de concertation afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des familles du réseau Lachine. Certaines personnes sont très actives et jouent un rôle essentiel dans cette entreprise : la directrice de l'école primaire Paul-Jarry, le directeur de l'école primaire Philippe-Morin, secondés par la psychologue de ces deux écoles et par la psychoéducatrice, forment l'équipe de base. Se sont ajoutées en cours d'année les directions des écoles Martin-Bélanger et Jardins-des-Saints-Anges. Le service de pédopsychiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine a également été convié à deux rencontres.

Programme d'éducation au travail

pour une école orientante, de la polyvalente de Disraëli'

Le contexte

Inspiré du concept d'éducation au travail, ce projet a pris forme en 1995-1996 autour d'un noyau composé du directeur adjoint et de trois membres volontaires du personnel de la polyvalente de Disraëli : un enseignant de géographie, une conseillère en orientation et une conseillère en information scolaire et professionnelle. S'adressant initialement à des élèves inscrits à un programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (volet 2), le projet a tôt fait de s'étendre aux classes ordinaires de 1^{re} secondaire et le véhicule en était le programme de géographie. Le projet s'inscrit dans le Programme de formation de l'école québécoise, sous le domaine d'apprentissage *Univers social* et le domaine général de formation *Orientation et entrepreneuriat*.

Les objectifs

L'équipe a déterminé comme cadre de référence pour la 1^{re} secondaire des objectifs d'orientation, dans l'optique d'une exploration professionnelle.

Les objectifs d'apprentissage sont de rendre l'élève capable :

- de caractériser la population mondiale;
- de situer les pays riches et les pays pauvres;
- de faire le lien entre le revenu gagné et le régime alimentaire;
- d'énumérer les conséquences de la pauvreté et de la richesse sur les conditions de vie.

Les objectifs de développement personnel et professionnel l'amènent à :

- connaître un autre mode de travail : la coopération internationale;
- connaître les conditions de travail dans les pays pauvres;
- découvrir d'autres réalités;
- connaître des professions recherchées dans les pays en voie de développement.

1. Cette description est tirée d'une conférence prononcée à Québec le 30 mai 2000 par M. Jacques Beaudet, directeur de la polyvalente de Disraëli, à l'occasion d'une rencontre nationale sur la réforme de l'éducation.

Programme d'éducation au travail

pour une école orientante, de la polyvalente de Disraëli

Le projet

Le travail de l'équipe s'articule autour de deux principes de fonctionnement :

la collaboration et **l'infusion**.

La collaboration se manifeste d'abord par le travail en collégialité donnant lieu à un certain décloisonnement des services complémentaires.

La collaboration se manifeste ensuite par la coopération entre les membres de l'équipe-école. Par exemple, un enseignant de sciences passionné d'astronomie est invité dans la classe de géographie de 1^{re} secondaire à expliquer des notions astronomiques contenues dans le programme de géographie, avec la collaboration de la conseillère en information.

La coopération s'étend également à l'ensemble des enseignants d'un même cycle à l'occasion de la tenue de la Semaine médiévale. Enfin, la collaboration se manifeste par un partenariat avec des parents d'élèves, du personnel d'autres établissements d'enseignement ainsi que des travailleurs de l'industrie ou de diverses organisations. Les activités rejoignent les objectifs d'orientation grâce à une planification pédagogique concertée s'appuyant sur le second principe : l'infusion.

L'infusion consiste à jumeler le processus d'enseignement et le processus d'orientation. Il s'agit de faire les liens entre les contenus des programmes disciplinaires et le monde du travail, donc d'infuser des objectifs de développement personnel et professionnel dans les objectifs de ces programmes disciplinaires. Le personnel des services d'information et d'orientation scolaires et professionnelles et le personnel enseignant travaillent donc, ensemble, à contextualiser les apprentissages scolaires et à les intégrer à la vie des élèves.

L'infusion permet d'allier la mission de qualifier à celle d'instruire, en favorisant simultanément le développement des compétences liées au domaine de l'orientation et des compétences liées au domaine d'apprentissage de l'univers social. Selon ses auteurs, le projet aurait pu tout aussi bien utiliser un autre domaine d'apprentissage.

Initialement implanté dans le cours de géographie de 1^{re} secondaire, le projet est également exploité dans le cours d'histoire de 2^e secondaire. Des guides de l'enseignant ont été préparés pour ces deux programmes. Ces guides contiennent notamment des propositions d'activités.

Le contexte

Une centaine d'écoles de milieux défavorisés de l'île de Montréal bénéficient du Programme de soutien à l'école montréalaise. En 1998, on a constaté que les bibliothèques de ces écoles avaient peu de livres en bon état à offrir à leurs élèves et qu'elles n'avaient pas accès aux services de bibliothécaires de profession.

Le projet Animation du livre en classe est né de la préoccupation de remédier à cette situation tout en augmentant l'accès des élèves aux ressources culturelles de leur milieu. *L'Accès aux ressources culturelles*, une des mesures du Programme, a donc contribué à l'établissement d'un modèle de partenariat entre l'école et la bibliothèque du quartier.

Les objectifs

- Développer le goût de lire chez les enfants.
- Adopter de nouvelles approches par l'animation du livre en classe.
- Créer des liens entre l'école et la bibliothèque du quartier ou de la ville.
- Intégrer les apprentissages d'ordre culturel aux apprentissages scolaires.
- Resserrer les liens entre les enseignants et les bibliothécaires.

Le projet

Les orientations sont déterminées par les différents partenaires. Le projet prévoit le perfectionnement des enseignants en ce qui concerne l'utilisation du livre en classe. Il est donné par l'Association des bibliothèques publiques de l'île de Montréal (BPIM), dans les bibliothèques de quartier, créant ainsi des liens entre le personnel enseignant et le personnel des bibliothèques municipales. Les journées de perfectionnement réunissant dans un même lieu des enseignants d'écoles voisines favorisent la création de réseaux d'échanges et de discussions.

L'Association des bibliothèques publiques de l'île de Montréal (BPIM) prépare aussi, pour les enseignants engagés dans la réalisation du projet, la trousse *Découverte* comprenant 25 livres pour la jeunesse. Ces livres sont choisis en fonction de leur qualité et de l'intérêt qu'ils suscitent chez les jeunes en tenant compte leur âge. Chaque trousse contient un guide pédagogique, un minimum de 15 titres, et les élèves peuvent s'en servir en tout temps dans la classe.

En 1999-2000, des classes de maternelle cinq ans et de l'an 1 du premier cycle ont participé au projet. En 2000-2001, soit au cours de l'an 2 de sa réalisation, le projet a englobé les classes de maternelle quatre ans et de l'an 2 du premier cycle.

Quarante-huit écoles se sont engagées dans cette démarche de partenariat. Dans un proche avenir, on prévoit l'augmentation du nombre d'écoles participantes, d'une part, et l'ajout des classes des deuxième et troisième cycles du primaire, d'autre part.

Le projet a favorisé la création de liens entre le personnel enseignant et le personnel des bibliothèques municipales et, dans certains cas, a eu pour effet d'augmenter le nombre des inscriptions des familles aux bibliothèques de quartier.

La collaboration

Les partenaires engagés dans la réalisation de ce projet sont : le ministère de la Culture et des Communications, l'Association des bibliothèques publiques de l'île de Montréal et les bibliothèques de Montréal, de Montréal-Nord, d'Outremont, de Saint-Laurent et de Verdun. La mesure *Accès aux ressources culturelles* du Programme de soutien à l'école montréalaise a favorisé la réalisation de ce projet.

Le contexte

Avec l'avènement de l'éducation inclusive (c'est-à-dire le fait de placer dans des classes ordinaires d'écoles de quartier la majorité des élèves ayant des besoins particuliers d'ordre comportemental, physique, social, affectif, scolaire ou intellectuel), les enseignants et les directeurs d'école sont amenés à vivre de plus en plus de tension et de frustration à l'égard de certains élèves au comportement perturbateur qui manquent de maîtrise d'eux-mêmes et ont des relations difficiles avec leurs pairs à l'école. On a pu observer chez nombre de ces élèves une absence de limites claires et d'encadrement à la maison.

En 1992, devant l'intensification du phénomène, les Services complémentaires de la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal, devenue depuis partie intégrante de la Commission scolaire English-Montréal, ont conçu et mis en œuvre un programme de soutien à l'enseignement, le projet Harbour, pour améliorer le climat en classe en réduisant les comportements négatifs chez les élèves perturbateurs.

Les objectifs

- Réduire les comportements négatifs chez les élèves perturbateurs.
- Offrir un soutien, des stratégies et des outils supplémentaires aux titulaires, aux enseignants spécialisés en adaptation scolaire et aux spécialistes.
- Favoriser l'établissement de relations interpersonnelles harmonieuses en classe.
- Réduire la tension énorme que vivent les enseignants devant une situation à laquelle ils ne voient pas d'issue immédiate.
- Faire naître chez les élèves un sentiment d'appartenance et de sécurité et leur donner une structure de fonctionnement.
- Amener les enseignants à se sentir plus confiants et à l'aise lorsqu'ils communiquent avec leurs élèves, même les plus difficiles.
- Offrir des possibilités de perfectionnement et des ressources utiles dans des secteurs problématiques déterminés.

Le projet

Le projet Harbour, c'est le nom donné à l'initiative d'une équipe de techniciens en éducation spécialisée qui possèdent tous une solide expérience auprès des élèves de la maternelle à la 5^e secondaire présentant des troubles de comportement en milieu scolaire. On a découvert que la présence en classe, pendant une durée déterminée, d'une personne expérimentée et compétente était très efficace pour engendrer des changements positifs.

Chaque membre de l'équipe s'engage à travailler, pendant une période de six semaines, à raison de cinq demi-journées par semaine, avec l'enseignant et sa classe. La première semaine est consacrée à l'observation de la dynamique de la classe, de son matériel ainsi que de toute technique de modification du comportement déjà en usage. Une fois la période d'observation terminée, le représentant du projet Harbour rencontre l'enseignant pour lui faire part de ses observations et lui suggérer des stratégies et des programmes innovateurs expressément conçus pour réduire les comportements perturbateurs en classe. Les cinq autres semaines sont consacrées à leur mise en œuvre.

Chaque membre de l'équipe du projet Harbour dresse un rapport d'analyse de la situation telle qu'il la perçoit et fait état des innovations et des stratégies qui ont été retenues.

Une fois que l'enseignant a maîtrisé les outils et les stratégies supplémentaires lui permettant de s'occuper des élèves avec qui la communication et l'enseignement sont difficiles, les résultats positifs apparaissent : les classes sont plus propices à

l'apprentissage, l'environnement stimule l'épanouissement de l'élève, qui s'y sent motivé à faire du bon travail. Par conséquent, tous en sortent gagnants : l'enseignant, les élèves « en difficulté » et les autres élèves également. Très souvent, les améliorations faites dans une seule classe profitent à l'école tout entière.

L'équipe du projet Harbour offre des services sur place dans des domaines comme le règlement des conflits, la discipline et le comportement, les techniques de communication et de motivation.

La collaboration

Le projet Harbour repose sur un travail d'équipe réunissant le technicien en éducation spécialisée, l'enseignant, le directeur et l'éducateur spécialisé de l'école, de sorte que les connaissances acquises puissent être transmises au reste du personnel de l'établissement. L'équipe travaille aussi en collaboration avec les représentants d'autres services professionnels, comme les psychologues scolaires, les conseillers en adaptation scolaire, les conseillers pédagogiques, les orthophonistes et les travailleurs sociaux, afin de répondre aux divers besoins qui peuvent se manifester en classe. Elle peut aussi faire appel à un ou plusieurs agents ou organismes communautaires, selon la situation à régler. Il peut s'agir du corps de police, d'un CLSC, d'un hôpital ou d'organisations récréatives de la collectivité.

à l'intention des élèves présentant des troubles sévères du langage

Le contexte

Depuis quelques années, on se préoccupe du nombre d'élèves présentant des troubles sévères du langage. Il va sans dire que cette réalité a des répercussions sur l'organisation des services à offrir aux élèves handicapés ou en difficulté, tant sur le plan de l'intégration des élèves dans l'école ordinaire que sur le plan du regroupement des élèves en classes spéciales.

Un modèle d'organisation de services a été élaboré à l'école des Pionniers, de la Commission scolaire des Découvreurs. Dans cette école primaire, cinq élèves ayant une dysphasie sévère ont été accueillis à la maternelle en septembre 2000.

En outre, plusieurs élèves de l'éducation préscolaire et du premier cycle de l'enseignement primaire ont des difficultés langagières.

Respectueuse de la Politique de l'adaptation scolaire et, plus particulièrement, de quatre voies d'action, soit *intervenir rapidement, se préoccuper de l'adaptation des services, mettre l'organisation au service des élèves et agir en partenariat*, la commission scolaire avait donné aux écoles la possibilité de mettre en place des projets adaptés aux réalités propres à chaque milieu.

Le projet d'entente de services avec l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, Centre Cardinal-Villeneuve

Les cinq élèves ayant une dysphasie sévère étaient déjà suivis en orthophonie et certains étaient aussi suivis en ergothérapie au Centre Cardinal-Villeneuve. Puisque l'école disposait de l'espace nécessaire, il a été convenu que les thérapies s'y dérouleraient selon les modalités suivantes :

- Libération d'un local 1,5 jour par semaine pour les professionnelles du Centre Cardinal-Villeneuve.
- Les thérapies individuelles et les évaluations en orthophonie ont lieu le lundi matin et les thérapies individuelles et les évaluations en ergothérapie, le mercredi matin.
- Le mercredi après-midi, une activité de groupe est proposée aux cinq élèves dysphasiques, animée conjointement par l'orthophoniste et l'ergothérapeute en présence de l'éducatrice spécialisée de l'école.

Ainsi, chaque élève reçoit une heure d'orthophonie, une heure d'ergothérapie et une heure et demie de thérapie de groupe par semaine.

Modèle d'entente de services éducatifs

à l'intention des élèves présentant des troubles sévères du langage

Les répercussions sur le milieu

- Maximisation de la réussite de la démarche du plan d'intervention (concertation des personnes-ressources, appropriation par chacune d'elles des objectifs à travailler avec l'élève, etc.).
- Augmentation considérable du taux de participation des parents aux thérapies.
- Plus grande généralisation en classe de ce qui est approfondi en thérapie.
- Élimination des difficultés engendrées par la gestion du transport lorsque les élèves doivent se déplacer pour aller suivre leur thérapie à l'extérieur de l'école.

La mise en place d'un plan de formation

- Perfectionnement sur les troubles du langage ainsi que sur la conscience phonologique offert au personnel de l'école, puisque plusieurs enseignantes seront appelées à intégrer des élèves ayant des difficultés langagières.
- Perfectionnement plus spécialisé offert dès le mois d'août, par la personne-ressource régionale en troubles sévères du langage, au personnel qui donne des services aux élèves ayant une dysphasie (stratégies d'intervention, organisation de la classe, etc.).

La répartition des élèves dans les classes

La répartition des cinq élèves présentant des troubles sévères du langage s'est faite dans deux des sept classes de maternelle. Ce choix a été arrêté en collaboration avec les sept enseignantes de l'éducation préscolaire, puisqu'il impliquait un rapport élèves-maître maximal dans cinq classes et plus bas dans les deux classes recevant les élèves dysphasiques.

L'ajout d'un service en éducation spécialisée a été défini pour ces deux classes en fonction des crédits budgétaires.

Modèle d'entente de services éducatifs

à l'intention des élèves présentant des troubles sévères du langage

La collaboration

Le présent modèle d'organisation de services éducatifs à l'intention des élèves présentant des troubles sévères du langage prend tout son sens à travers la collaboration des partenaires. Les intervenants du milieu ont apprécié être partie prenante au choix du modèle à mettre en place.

Un tel projet n'aurait pu se révéler aussi bénéfique sans une collaboration étroite entre le personnel de l'école (direction, enseignantes et spécialistes concernés, éducatrice spécialisée, psychologue) et les professionnelles du Centre Cardinal-Villeneuve, et cela, tant pour le suivi de l'élève en classe que pour la coordination des services.

De plus, il est important de mentionner que la participation des parents à la démarche du plan d'intervention et aux thérapies individuelles fut, à tous les égards, très importante et très appréciée.

À la fin de l'année, tous ont été à même de constater l'efficacité des interventions auprès des élèves. Cette expérience a insufflé au personnel de l'école un sentiment de fierté et de compétence à l'égard de l'intégration de ce type d'élèves.

Chaque année, le choix des services à mettre en place doit être revu en fonction de l'effectif scolaire.

